



Administration
communale



Wallonie

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal de Floreffe fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (3455).

Les demandeurs sont M. et Mme Jordan & Sophie MONNOYER-HENRION demeurant Rue Georges-Hancotte, 11A à 5150 Soye.

Le terrain concerné est situé Rue Maurice-Toussaint à 5150 Floreffe et cadastré division 1, section G n°136H.

Le projet consiste en : la construction d'une habitation.

L'annonce de projet est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et R.IV.40-2 du Code du Développement Territorial dans la mesure où le projet présente des écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation dit « Linart-Hubert – n°320 » délivré par le Collège communal le 06/05/2004 :

- Débordement de la zone d'aedificandi ;
- Modification du relief du sol ;
- Toiture des volumes secondaires ;
- La superficie des volumes secondaires excède la moitié du volume principal ;
- Dominante verticale des baies non respectée

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous, les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et les samedis ou en soirée sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Conseiller en aménagement du territoire (081/44.71.25), à l'adresse suivante :

Service communal d'urbanisme, rue Emile Romedenne, 11 à 5150 Floreffe

Date d'affichage de la demande	Période de transmission des réclamations et observations		Date de fin de l'annonce
12/01/2022	17/01/2022	31/01/2022	02/02/2022

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer durant la période de transmission des réclamations et observations :

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Emile Romedenne, 9 à 5150 Floreffe
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@floreffe.be

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Alain KAISIN, responsable du service urbanisme - tél. 081/44.71.24 ou auprès de Mme Vanessa ORY et M. David PYNNAERT agents administratifs au service urbanisme, tél. 081/44.89.06 ou 081/44.71.25, dont les bureaux se trouvent à 5150 Floreffe, rue Emile Romedenne, 11

La Directrice générale,

Nathalie ALVAREZ

Par le Collège communal,



Le Bourgmestre,

Albert MABILLE

Administration communale de Floreffe
Rue Romedenne, 9
5150 Floreffe

BELFIUS IBAN : BE930910.0052.7667
BIC : GKCCBEBB

☎ 081/44.71.10
☎ 081/44.17.68
✉ info@floreffe.be
Site: www.floreffe.be

Horaires: Nos bureaux sont ouverts:
Du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00
Les lundi, mercredi, vendredi de 13h00 à 16h30
Le samedi de 9h00 à 12h00
(permanence service Population uniquement)